

— LE POINT — **COLMARIEN**

#274

DÉCEMBRE 2020 - COLMAR.FR



P.5

LE POINT SUR...

Noël à Colmar

P.12

FOCUS

Vos élus à votre écoute

P.14

DOSSIER

Un nouveau cœur de ville
pour Colmar

P.25

JEUNESSE

La nouvelle rubrique
des 6-10 ans

ÉDITO

ÉRIC STRAUMANN

Maire de Colmar, Président de Colmar Agglomération

*Chacun de nos gestes quotidiens, additionné à l'échelle du globe,
a un impact direct sur la santé, l'environnement, la sécurité...
en un mot : sur nos vies.*

La reprise en cet automne 2020 de la pandémie liée à la COVID-19 nous le rappelle avec force : nos actes individuels, s'ils sont conformes aux recommandations sanitaires, contribuent à limiter la propagation du virus autour de chacune et de chacun de nous, mais aussi à une échelle plus large.

L'année 2020 restera à jamais marquée par cette épidémie. Mais pas seulement. Un autre fléau est venu la percuter. Dans sa rage destructrice, le terrorisme a encore frappé notre pays à deux reprises en cette fin d'année, à Conflans-Sainte-Honorine, puis à Nice.

Il n'y a pas de place dans notre société pour l'islamisme radical. Il importe plus que jamais de déployer au niveau national les moyens nécessaires pour mettre fin au terreau de la haine islamiste.

Réaffirmons notre attachement au vivre-ensemble. Ensemble, oui, continuons à porter haut les valeurs humanistes et solidaires grâce auxquelles nous pouvons partager nos bonheurs, nos peines, nos espoirs dans cet espace commun, respectueux et paisible, que nous nommons la République.

Je veux rester optimiste pour l'avenir. Restons positifs en effet. Sachons prendre la mesure de ce que nous avons, de ce que nous vivons et de ce qui nous attend. Grâce au travail de tous et en dépit des difficultés, Colmar vit et Colmar vit bien sous ses parures actuelles de Noël !

Bien sûr, nous pensons à ceux qui sont dans la difficulté, car la crise sanitaire a amplifié leur désarroi. Nous pensons

en particulier aux petits commerçants et aux restaurateurs dont l'activité a été une nouvelle fois stoppée à un moment absolument névralgique. Colmar et son agglomération les accompagneront, aux côtés de l'État, dans leur maintien et leur développement.

L'année 2021 frappe à notre porte. C'est l'occasion pour moi de rappeler l'attachement de vos élus colmariens aux valeurs qui sont les leurs :

- celle de l'exemplarité dans l'exercice du mandat que vous nous avez confié,
- celle de l'efficacité dans la recherche des solutions aux demandes des Colmariens, en faisant du dialogue et de l'écoute le socle de nos décisions, car c'est à partir de la base que l'on construit l'édifice, et non en partant du haut,
- celle de la solidarité, enfin, avec les Colmariens, en ne nous coupant jamais de leurs difficultés, en les entendant et, surtout, en les écoutant.



Alors pour cette année qui se profile, souscrivons pleinement aux propos de l'illustre explorateur-aventurier sud-africain Mike Horn, qui déclara ceci : « avoir un mental cent pour cent positif, c'est le secret. La clé de toutes les victoires ».

Soyez positifs.

Soyez heureux.

**Joyeux Noël et très belle année 2021 - que j'espère
« décovidée » - à toutes et à tous !**

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

Lundi 21 décembre 2020 à 18h30

Salle du Conseil municipal, en direct sur TV7
et sur la page Facebook « Ville de Colmar »

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Jeudi 17 décembre 2020 à 18H30

Salle des familles

DÉCEMBRE 2020 # 274

22 - DANS MON QUARTIER
Saint-Léon



28 - DÉCRYPTAGE
Réduction et tri des déchets, l'affaire de tous



26 - HISTOIRE
La collégiale Saint-Martin

5 - LE POINT SUR...
Noël autrement

10 - COLMAR CONNECTÉE
Le Maire répond à vos questions

12 - FOCUS
Vos adjoints à votre écoute
Le service public à vos côtés

14 - DOSSIER
Un nouveau cœur de ville pour Colmar

18 - RETOUR EN IMAGES

20 - CULTURE
La culture au rendez-vous !

24 - INSPIRATIONS

25 - JEUNESSE

27 - SPORT

30 - INFORMATIONS PRATIQUES

32 - EXPRESSION DES GROUPES

33 - ASSOCIATIONS

34 - AGENDA

EN SUPPLÉMENT DANS CE MAGAZINE :
Vivre ensemble, le supplément de votre agglomération

LE POINT COLMARIEN - N°274

Mairie de Colmar
Direction de la communication :
1 place de la mairie - BP 50528
68021 Colmar cedex
Tél. 03 89 20 67 53
ISSN 0767-9041

Directeur de la publication :
Éric Straumann

Rédacteur en chef :
Sylvie Maurutto,
sylvie.maurutto@colmar.fr

Rédacteur en chef adjoint print :
Caroline Masson,
caroline.masson@colmar.fr

Rédacteur en chef adjoint numérique :
Frédéric Macler,
frederic.macler@colmar.fr

Rédaction :
Virginie Crupi, Clarisse Glénat,
Lucie Hamon, Caroline Masson,
Sylvie Maurutto, Doris Kohl-Martin,
Marion Morant, Régis Schaeffer
Photographies :
direction de la communication,
salle de spectacles Europe, archives
municipales, Colmar expo, Pictural
Patrick Bogner, Christian Kempf,
©Xin

Créations graphiques :
Nadège Geldhof

Publicité :
Caroline Masson,
caroline.masson@colmar.fr

Maquette : Maetva
Impression : Freppel Imprimeur
Tirage : 36 700 exemplaires
sur papier recyclé

Distribution :
Direction de la communication

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mairie de Colmar
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 14h à 17h30
Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)

Antenne Ouest (annexe)
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h



Retrouvez
le Point colmarien
numérique sur
C.COLMAR.FR

1 Téléchargez l'application "SnapPress"

2 "Snappez" les pages et articles marqués

3 Découvrez des contenus enrichis exclusifs



ESPRIT DE NOËL :

Colmar fait de la résistance



Noël est un moment phare de l'année à Colmar ! La Ville tient à honorer ce temps d'émerveillement et d'émotion qui rassemble et réchauffe les coeurs. Afin de maintenir l'esprit de Noël dans ce contexte de crise sanitaire, la Municipalité a ainsi mis tout en œuvre pour offrir, aux habitants comme aux visiteurs, une ville illuminée et décorée...



Les services de la Ville oeuvrent pour maintenir L'ESPRIT DE NOËL



Le service des espaces verts de la Ville a chaque année à cœur de créer de jolis décors. En 2020, son engagement est d'autant plus fort que la situation est... inédite !

Pas moins de 47 personnes sont mobilisées pour organiser et mettre en place les décorations de Noël. Leur installation nécessite trois semaines de travail, sans compter le temps de préparation. « Chaque équipe de jardiniers a pour mission la réalisation de plusieurs décors. Les sapins, végétaux et éléments de décoration sont commandés dès le mois d'août. Les massifs et les décors sont réalisés durant l'été et la planification du travail se fait dès septembre ! », explique **Claire Kaemmerlen**, responsable du service.



“ J'ai la chance de faire ce que j'aime depuis plus de 30 ans au service des espaces verts ! La période de création et d'installation des décors de Noël dans la ville est une période où l'on se réunit.

Pour nous, c'est Noël avant l'heure !”

CHRISTINE BANNWARTH
Responsable, secteur entretien



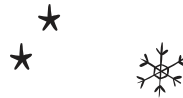
Un véritable travail d'équipe

Une partie des décors, fruit de l'imagination des agents, est créée à la main. Cette année, ils ont convenu de faire prédominer deux couleurs : le rouge et l'argent. Des sapins naturels et des bouleaux pailletés blancs ont également été mis en place.

En raison du confinement, des collègues d'autres services municipaux aux missions différentes sont venus prêter main forte !

Des décors contés

En collaboration avec l'office de tourisme, des décors sur le thème des contes de Noël ont été spécialement mis au point. Place de la mairie, les promeneurs pourront découvrir un conte sur le thème des lutins : « le petit bonhomme et les pépins de pomme ». La place des Dominicains accueillera quant à elle deux contes : « le Christkindel » et « le sapin et l'oiseau ». **Notez que des panneaux pourvus de QR codes seront installés afin que chacun puisse écouter les contes correspondant aux différents décors.**



Une douce aura de lumière...

La Ville illumine ses bâtiments durant toute la période de Noël, et c'est désormais une tradition ! Sont ainsi déployés des jeux de lumières intégrant des projections en vidéo-mapping, qui permettent de révéler la beauté des détails architecturaux de notre patrimoine... tout en apportant évidemment une ambiance chaleureuse. Ces illuminations ont lieu tous les soirs dès la tombée de la nuit, et c'est notre ville que nous pouvons ainsi redécouvrir ! Les lieux illuminés ? Ils sont au nombre de 20 : le musée Unterlinden (place Unterlinden et quai de la Sinn), les façades des rues Kléber et des Têtes, la mairie, les archives municipales, la maison des Têtes, le Théâtre municipal, la collégiale (côté nord et portail), l'ancien corps de garde, le Champ de Mars et la place Rapp, le Pôle média-culture Edmond Gerrer (place du 2 février), le tribunal, la maison du guetteur, la Petite Venise, le musée d'histoire naturelle et d'ethnographie, le quai de la poissonnerie, la gare, l'église Saint-Joseph et l'église Saint-Vincent-de-Paul.



FAIRE FRÉTELLER nos papilles

L'esprit de Noël à Colmar, ce sont aussi de multiples spécialités gourmandes, parmi lesquelles nombre de plaisirs sucrés ! Et c'est souvent à cette occasion que sont transmises et utilisées des recettes ancestrales. De génération en génération, les mêmes gestes et dégustations se répètent... et ça aussi, c'est un peu magique !

Partagez vos plus belles réalisations sur les réseaux sociaux, avec l'hashtag #noelacolmar.

Des Colmariennes et Colmariens très créatifs !

Chaque année, les Colmariens jouent un rôle de premier plan en participant à un joyeux concours de décoration qui les voit rivaliser d'imagination ! Le challenge : parer les façades des maisons et des vitrines de magasins.

+ D'infos: colmar.fr

CHIFFRES CLÉS

25 km
de guirlandes
« lucioles »

140
boules lumineuses

25 000
boules de Noël

716
sapins

1 981
arbres et arbustes

Maintenir L'ESPRIT DE NOËL



*Le déconfinement nous donne la chance de retrouver nos commerçants préférés ! Un vrai plaisir que d'admirer les décorations que les responsables de boutiques et les restaurateurs nous ont concoctées... Mais n'en oublions pas pour autant de respecter, pour notre sécurité et celle de tous, les gestes barrière !
Et que vive la magie de Noël !*



“ Consommer local, ce n'est pas un acte banal ! Consommer local, c'est convivial, c'est génial... et c'est surtout vital ! Retrouvez vos boutiques colmariennes en ligne ! Pour faire vivre nos commerces, achetez même depuis votre canapé... Ensemble, faisons battre le cœur de Colmar ! ”

CÉLINE KERN-BORNI

JouéClub
Présidente de l'association
« Les vitrines de Colmar »

SOUTENIR les commerçants colmariens

Durant ce temps traditionnel de bienveillance, de solidarité et d'espoir que représente Noël, aidons nos commerçants en privilégiant la consommation locale : faisons nos achats chez les commerçants de notre centre-ville !

UNE BOUTIQUE DE NOËL VIRTUELLE

L'association « Les vitrines de Colmar » a lancé, début décembre, une plateforme d'achat en ligne : une « marketplace » rassemblant de nombreuses boutiques indépendantes colmariennes. Un moteur de recherche vous permettra d'accéder aux milliers de références proposées par les commerçants ! Ce marketplace 100 % local est ouvert à tous les commerçants, artisans et services de Colmar.

Vous pourrez également y retrouver, tout au long du mois de décembre, les produits des exposants du marché de Noël.

Les artisans, commerçants et exposants qui souhaitent s'associer à cette démarche peuvent contacter l'association au 03 89 20 21 33.

Cette opération s'inscrit dans le programme « Coeur de Ville ». Participation de la Ville de Colmar : 24 800 €, de Colmar agglomération : 20 000 €, de la Région Grand-Est : 80 000 €, et d'autres partenaires.

Rendez-vous sur : vitrines-colmar.com





★
SHOPPING DE NOËL :
2H DE STATIONNEMENT
GRATUIT ! *

Pour soutenir les commerces du centre-ville, la Ville de Colmar, en partenariat avec la Banque Populaire, a décidé d'offrir 10 000 tickets permettant de stationner deux heures gratuitement dans les parkings Mairie, Rapp et Montagne verte.

Les tickets seront distribués dans les commerces affiliés aux « vitrines de Colmar » : ils vous seront remis lors de vos achats.

Cette opération sera menée jusqu'au 31 décembre 2020.

Coût de l'opération : 40 000 € - 20 000 € versés par la Ville de Colmar et 20 000 € offerts par la Banque Populaire.

+ D'infos : colmar.fr



* ★
NOS COMMERÇANTS
ont du talent !

Tous les restaurateurs et commerçants colmariens se mobilisent pour vous faire vivre un très beau Noël ! Retrouvez la carte interactive des enseignes qui proposent le Click & Collect, Shop & Collect, le drive et la vente à emporter : colmar.fr/covid-19

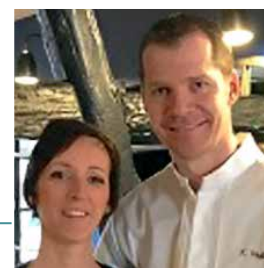
En attendant de les découvrir,
voici quelques bonnes adresses et initiatives :



“ Dès le premier confinement, j'ai réalisé des vidéos sur les réseaux sociaux, pour continuer à garder le lien, en proposant également la livraison gratuite à domicile. J'ai proposé également des "shopping live" et le shop and collect à la boutique. Pour la réouverture des commerces, j'ai préparé ma table de Noël, avec des idées originales de cadeaux. Je me réjouis de retrouver mes clientes, dans le respect des mesures sanitaires. ”

RACHEL DESSAIGNE
The store

Facebook : [@thestorecolmar](https://www.facebook.com/thestorecolmar)



“ Avec notre équipe, nous avons réinventé notre carte pour vous proposer une sélection de plats à emporter ou à livrer... De nouveaux menus vous sont concoctés au fil des semaines, avec des plats faciles à réchauffer au four en quelques minutes. Une carte spéciale pour les fêtes vous attend par ailleurs déjà sur notre site Internet ! Nous vous remercions pour votre fidélité et votre soutien, en espérant vous retrouver très vite au restaurant ! ”

SYLVIE ET FRÉDÉRIC TAGLIANI
Restaurant le Quai 21

restaurant-quai21.fr

INFOS PRATIQUES

SHOPPING DE NOËL :
ouverture des
commerces

Les commerces colmariens seront ouverts les dimanches 13 et 20 décembre, de 10h à 18h30.

**Ouverture
DES PARKINGS**

Les parkings couverts à proximité du centre-ville seront ouverts les dimanches 13 et 20 décembre, de 10h à 20h.

Marché aux SAPINS

Faites un petit tour par ce marché, place Rapp... Vous y trouverez une grande variété d'arbres de Noël.

Vous y rendre :
jusqu'au 24 décembre, tous les jours de 9h à 19h (sauf le 24 décembre : de 9h à 17h), place Rapp.

**Que faire de son sapin
APRÈS LES FÊTES ?**

Venez déposer votre sapin dans l'un des points de dépôt : parking Lacarre, parking du stade nautique et parking du Grillen, du 4 au 15 janvier 2021.





LE MAIRE RÉPOND À VOS QUESTIONS

Pourquoi ne pas relancer la gratuité totale des parkings en surface ?

L'intégralité de la surface de stationnement avait été rendue gratuite à l'automne, pour relancer l'économie et faciliter l'accès aux commerces.

Dans les faits, ces places ont finalement été plus

occupées par des automobilistes venus travailler en ville, que par de véritables clients/consommateurs. Il nous faut éviter les véhicules « ventouses », qui créent des difficultés de stationnement en particulier pour les riverains du centre-ville.

A la sortie de ce second confinement, nous avons pris la décision d'offrir tout au long du mois de décembre, deux heures de gratuité aux clients des commerces colmariens, dans les trois parkings en ouvrage : Rapp, Mairie et Montagne verte. Cette opération a été rendue possible grâce à un partenariat avec la Banque populaire et les Vitrites de Colmar. Les commerces des Vitrites de Colmar distribueront des tickets gratuits d'une valeur de 4 euros à leurs clients.

Comment s'organisera Noël à Colmar ?

Noël à Colmar, ce sont d'abord les illuminations et les décorations. L'ouverture des commerces va permettre d'animer le centre-ville, et d'accueillir des visiteurs. La mise en place des marchés de Noël est désormais impossible. Cependant nous permettrons la mise en place de chalets, devant les commerces qui en font la demande, afin de permettre de respecter la distanciation sociale de la clientèle et des ventes rapides à l'extérieur du magasin. Seule la vente de produits issus du commerce est possible.

Quelles sont les prochaines étapes concernant la concertation sur l'extinction de l'éclairage public ?

L'extinction de l'éclairage nocturne fait débat même si elle s'inscrit

dans une stratégie protectrice de notre environnement. De nombreuses villes ont déjà franchi le pas. Nous travaillons sur le sujet depuis plusieurs mois déjà. Aujourd'hui, plus de 60% des Colmariens y sont favorables. Les résultats montrent toutefois qu'on ne peut pas organiser cette extinction de l'éclairage de la même façon dans tous les quartiers. Nous poursuivons donc la réflexion et les échanges avec les usagers.

Les rendez-vous sur Facebook avec ÉRIC STRAUMANN

Le Maire, vous donne rendez-vous les premiers lundis de chaque mois à 18 heures pour une session "Facebook Live". Durant cette session, le maire répond en direct aux questions et interrogations sur tous les sujets concernant la vie municipale et l'actualité locale.

Les internautes sont invités à poster leurs questions sous le post d'annonce publié sur la page Facebook de la Ville.

Une façon originale de garder le contact avec les habitants, notamment ceux qui ne peuvent rencontrer leurs élus lors des réunions publiques.

LES PERMANENCES DU MAIRE

(sous réserve de modifications)

Jeudi 17 décembre 2020 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 7 janvier 2021 à 8h30

Foyer Sainte-Marie (14 rue de Maimbourg), accueil dès 8h

Jeudi 14 janvier 2021 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 21 janvier 2021 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 28 janvier 2021 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 4 février 2021 à 8h30

Mairie annexe (5a rue de Zurich), accueil dès 8h

Jeudi 11 février 2021 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs), accueil dès 7h30



Vos photos sur les réseaux avec le **#COLMARANDYOU**

Pour cette nouvelle édition de Colmar connectée, nous vous proposons une sélection des plus belles photos de **#colmarbynight** publiées sur Instagram !
N'oubliez pas de suivre **@colmar_officiel** pour découvrir la ville autrement, et partagez vos clichés avec le hashtag **#colmarandyou**.



@e.kling.photography



@wouananap



@auxquentin



@Leonit Photography



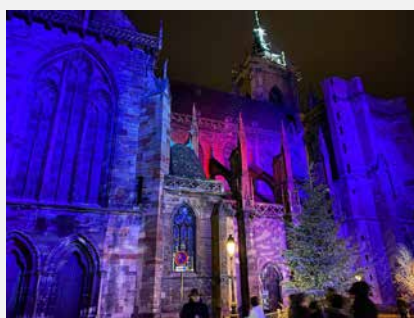
@olive6870



@catherine.pierrat



@aurelien_albrecht



@jo_ricco_90



@pooumbabas

DES ÉLUS à votre écoute



ODILE UHLRICH-MALLET,
Première Adjointe au Maire

En charge de l'urbanisme, de la transition énergétique et de l'équité territoriale.



CHRISTIAN MEISTERMANN,
Adjoint au Maire

En charge de la voirie, de l'espace public et de l'éclairage public, du développement durable, des espaces verts et des milieux naturels.



EMMANUELLA ROSSI,
Adjointe au Maire

En charge de la sécurité et de la médiation.

À quoi ressemble l'une de vos journées ?

Le lundi, la journée débute avec une réunion avec le Maire, c'est ce que l'on appelle « l'équipe restreinte ». Nous prenons les décisions de la semaine.

À midi, réunion avec l'ensemble des adjoints de Colmar et des vice-présidents. Là encore, discussion ouverte sur tous les sujets d'actualité et, notamment, sur la préparation du Conseil municipal devant se tenir la semaine suivante. L'après-midi est ensuite ponctuée de réunions sur mon domaine d'activité, qui est l'urbanisme.

Je marche tous les jours une heure, le matin ou le soir. J'en profite pour promener mon chien. C'est un moment important pour moi car cela me permet de me ressourcer et de rencontrer les Colmariens.

Quelles sont les actions développées par la Ville en faveur de l'équité territoriale ?

Lorsque le Maire m'a confié le dossier de l'urbanisme, j'ai souhaité élargir cette compétence à l'efficacité énergétique et à l'équité territoriale. L'urbanisme doit être conçu comme un projet transversal. Aujourd'hui, l'urbanisme, c'est aussi la mobilité, les espaces verts et le cadre de vie. L'équité territoriale a pour ambition de repenser l'urbanisme au plus près des besoins des habitants des quartiers, pour que chacun ait accès à des espaces de verdure, à des services et à des transports... le confinement a accentué ce besoin de lieux de vie agréables et de promenades ombragées. L'objectif est tout simplement le mieux vivre ensemble à Colmar !

Qu'est-ce que vos parcours professionnel et personnel apportent à vos fonctions d'adjoint ?

Durant ma première période de vie, j'étais gérant d'une entreprise de menuiserie et d'agencement de magasin. Homme de terrain, je suis pragmatique et j'ai acquis une connaissance technique dans le domaine de l'architecture notamment. Paraplégique après un accident, cela m'a amené à me remettre en question, personnellement et professionnellement. D'un caractère battant, j'ai utilisé ce handicap comme une force. J'ai également été accompagné par un entourage familial et amical qui m'a permis de rebondir. J'ai à cœur de partager cette force avec les personnes les plus vulnérables...

Concernant l'espace public, quels sont les prochains aménagements ?

Ils sont pluriels, intéressants et plébiscités ! Tout d'abord l'aménagement de la place de la cathédrale. Nous poursuivons ce projet car c'est un moyen de revaloriser le cœur de ville ! Des espaces végétalisés vont également être créés : un point important pour amener de l'oxygène et rendre les espaces plus agréables ! Des jardins partagés seront aussi mis en place pour favoriser les participations citoyennes. Nous souhaitons par ailleurs développer des voiries plus agréables. Le projet de contournement, appelé « la rocade verte », va se poursuivre dès l'année prochaine, avec le boulevard du Champ de Mars. L'objectif est de créer de nouvelles pistes cyclables, comme nous l'avons fait pour la rue Schwendi. Un bel exemple, dont tout le monde reconnaît l'utilité !

Quels sont les premiers dossiers sur lesquels vous travaillez ?

Je travaille avec mes équipes sur le plan communal de sauvegarde, un document sur la gestion des risques pour la commune. Nous souhaitons aussi développer le dispositif de bourse au permis de conduire. Soucieuse de l'égalité hommes-femmes, j'ai par ailleurs rencontré la Déléguée départementale au droit de la femme et à l'égalité. Nous travaillons également sur la vidéoprotection. J'ai pu effectuer une patrouille pédestre avec la police municipale. Pour la partie médiation, je rencontre les habitants. J'ai aussi échangé avec Madame la Procureure de la République, ainsi qu'avec Madame la Commissaire divisionnaire. Enfin, je participe au devoir de mémoire à travers le soutien accordé par la Ville aux associations patriotiques.

Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette nouvelle Municipalité ?

J'ai été dans l'équipe de Gilbert Meyer de 2001 à 2014. À l'époque, j'étais Conseillère municipale déléguée à la petite enfance et à la médiation. Le Maire, Eric Straumann, ainsi que la Première adjointe, Odile Uhlrich-Mallet, m'ont accordé leur confiance. Libérée de mes obligations professionnelles, j'ai accepté sans hésitation de m'investir au service de la population colmarienne. Aujourd'hui, Adjointe à la sécurité, je peux donc me consacrer pleinement à mes nouvelles responsabilités... et j'en profite pour remercier la Direction de la sécurité, de la prévention et de la citoyenneté pour son travail.



LE CCAS aux côtés des plus fragiles

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Colmar accompagne les personnes en difficulté. Il est le moyen privilégié par lequel s'exerce la solidarité publique à l'échelle de la commune.

Quelles sont les missions du CCAS ?

Le CCAS est l'un des outils de la politique sociale de la Commune. Trois grands domaines sont concernés :

1 - La lutte contre l'exclusion et l'aide aux personnes en situation de précarité

C'est une mission traditionnelle des CCAS... et aussi la plus ancienne. L'aide aux personnes en situation de précarité constitue aujourd'hui l'une des activités centrales du CCAS : il s'agit d'accueillir celles qui rencontrent des difficultés puis d'intervenir rapidement pour les aider... souvent sur le plan financier. Mais les travailleurs sociaux du CCAS vont plus loin, accompagnant aussi ces personnes pour qu'elles retrouvent une autonomie durable... D'autres dispositifs ont ainsi été développés par le CCAS : citons le secours-emploi (les personnes peuvent travailler pour apurer une dette) et le micro-crédit personnel.

Le CCAS dispose également d'un service d'aide administrative, et a l'obligation de domicilier toute personne sans résidence stable ayant un lien avec la commune... leur permettant ainsi de faire un premier pas vers l'insertion !

Depuis cet été existe aussi une cellule logement dédiée à la prévention des expulsions.

Enfin, l'accès à l'emploi, levier majeur de la lutte contre la pauvreté, est un axe fort que nous souhaitons développer, notamment grâce à une convention avec Pôle emploi actuellement en cours de finalisation.

2 - Le soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap

Il passe, en premier lieu, par une aide aux transports collectifs grâce à des tarifs avantageux sur le réseau de la Trace. Autre levier d'action : l'aide forfaitaire pour l'installation de la téléassistance chez les personnes âgées... un service essentiel pour favoriser leur maintien à domicile !

Le CCAS est également très investi dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées. Le Plan canicule



est ainsi activé chaque année, du 1^{er} juin au 15 septembre, pour maintenir le lien avec les personnes fragilisées et les aider si nécessaire. Nous organisons aussi, chaque année, une fête de Noël (annulée cette année en raison du contexte sanitaire) qui rassemble près de 1 000 personnes !

Sont par ailleurs mises en place des actions en direction des Seniors : journées de sensibilisation à la nutrition, séances de remise à niveau sur le code de la route ou les gestes qui sauvent, publication du guide Seniors, etc.

3- L'aide aux associations et les relations avec un vaste réseau de partenaires !

Chaque année, le CCAS soutient aussi près de 40 associations porteuses de projets sociaux au service des Colmariens !

Pendant le confinement, comment intervient le CCAS ?

Après l'annonce du second confinement, nous avons immédiatement réactivé le Plan d'alerte et d'urgence, de manière à rester en lien avec les personnes âgées ou handicapées. Nous coordonnons aussi un dispositif de courses à domicile – mis en place avec plusieurs partenaires, dont la Ville de Colmar – pour aider les plus isolées d'entre elles !

“ Dès ma prise de fonctions, j'ai pu mesurer toute la richesse des actions développées par le CCAS pour les Colmariens et, paradoxalement, à quel point ces derniers le connaissent finalement peu. Ce qui importe, c'est de s'en sortir. N'hésitez pas à venir dès les premières difficultés pour prendre rendez-vous au plus vite avec un professionnel ! ”

NATHALIE PRUNIER,
Adjointe au Maire et
Vice-présidente du CCAS,
en charge de la solidarité,
des personnes âgées, du handicap
et de la santé.

**Vous y rendre : 11 rue étroite
03 89 20 68 21
ccas@colmar.fr/social@colmar.fr**
Service ouvert au public
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



DOSSIER



UN NOUVEAU CŒUR DE VILLE

pour Colmar

La Ville de Colmar est à l'aube de transformations majeures pour son centre. Aménagement de la place de la cathédrale, création de pistes cyclables et piétonnisation... la nouvelle Municipalité a un parti pris : construire ses projets dans une perspective de « mieux-vivre en ville », en ayant bien sûr à cœur d'écouter et d'intégrer au maximum, à ses réflexions, les avis des Colmariennes et Colmariens !

LES ABORDS DE LA COLLÉGIALE : en bonne place !

Chantier prioritaire de la nouvelle Municipalité : la place de la cathédrale ! Un projet qui fait d'une pierre deux coups...

Un réaménagement mené en concertation avec les habitants

En 2018 était lancée, avec l'organisation d'un concours d'idées et l'implication de cinq équipes, une première réflexion. Le fruit de ce travail, présenté ensuite à la population, a permis de nourrir la réflexion sur cet espace.

Afin de prendre en compte les préoccupations des différents partenaires, la rédaction du programme de l'opération nécessite aujourd'hui l'organisation d'une commission de travail dénommée « *Un nouveau cœur de ville pour Colmar* ».

Pour co-construire ce projet, la Municipalité a souhaité lui associer **deux habitants demeurant aux abords de la collégiale**.

Le projet

La conception de la place sera menée **en parallèle avec les études relatives aux travaux de rénovation de l'édifice**. Ce projet de réaménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie globale intégrant la suppression du stationnement autour de la collégiale et la piétonnisation des abords de la place.

La préservation des perspectives sur la collégiale, la mise en valeur de cet édifice, la présence du canal, l'appropriation de l'espace piétonnisé par les habitants et les visiteurs, l'embellissement du cadre de vie, sont par ailleurs autant d'enjeux auxquels l'aménagement devra répondre.



"Après la place du 2 février, les abords du Musée Unterlinden et la place de la Montagne verte, la place de la cathédrale est un des derniers espaces publics majeurs du cœur de ville historique qu'il reste à requalifier. La volonté politique d'extension de l'aire piétonne est une opportunité unique de métamorphoser cet espace, et de montrer la capacité de travail en transversalité des services techniques qui assureront les missions de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre de ce projet emblématique."

JÉRÔME LECARPENTIER

Direction de la voirie
et des espaces verts

PIÉTONS ET VÉLOS adapter l'espace public

À la sortie du premier confinement, la Municipalité a décidé de lancer une concertation publique ainsi qu'un plan d'action « piéton-vélo ». Les Colmariens ont, dans ce but, été invités à évaluer les aménagements provisoires mis en place depuis début mai pour faciliter la circulation à vélo... Les avis exprimés viendront nourrir la réflexion quant à la pérennisation de ces aménagements en 2022.

L'objectif d'après confinement : éviter une reprise trop importante de la voiture individuelle en encourageant les Colmariennes et Colmariens à privilégier les modes de déplacement doux : vélo, marche, roller, trottinette... Peu polluants et bénéfiques pour la santé, ils sont aussi adaptés à la situation sanitaire.

Des aménagements temporaires facilitant les déplacements à vélo ont ainsi été mis en œuvre sur les boulevards du Champ de Mars, Leclerc et Saint-Pierre, permettant la jonction avec les rues Schwendi et de l'est, dont le réaménagement, il y a quelques années, avait permis la création de pistes cyclables.

Depuis le mois de juin, un marquage a donc été réalisé sur cet axe pour supprimer la voie de circulation la plus à droite au profit d'une bande cyclable temporaire utilisable dans le sens de circulation, tout en préservant les accès aux places de stationnement.

Les Colmariennes et les Colmariens ont été invités à participer à une concertation publique sur cet aménagement cyclable temporaire à Colmar. Plus de 700 citoyens ont donné leur avis ! Aujourd'hui, les résultats de cette concertation et les avis des usagers vont permettre de transformer les aménagements temporaires en projet de pistes pérennes d'ici 2022.

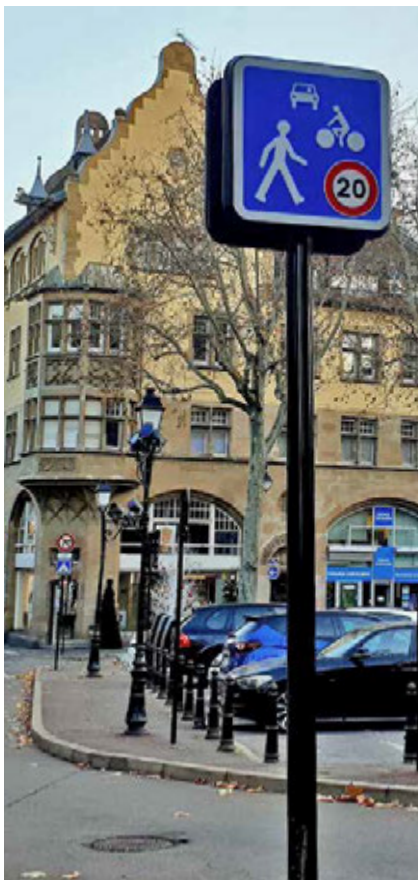


AIRE PIÉTONNE, ZONE DE RENCONTRE, ZONE 30... on vous dit tout !

Toujours dans le cadre du « mieux-vivre » en ville, les équipes de la Ville poursuivent les opérations de piétonnisation et la mise en place de zones de circulation apaisée.

Les rues sont plus sûres, plus accueillantes, plus agréables à vivre...

Les « zones de circulation apaisée » regroupent en réalité **trois catégories de zones réglementées** : aires piétonnes, zones de rencontre et zones 30, toutes ayant pour objectif commun de sécuriser la circulation des piétons et cyclistes tout en permettant celle de véhicules motorisés.



La zone de rencontre

Avec les zones de rencontres, on cherche à faire cohabiter de manière apaisée, dans un même espace, piétons et véhicules : les premiers peuvent ici circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les seconds. Tous les véhicules ont le droit d'y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ils ne peuvent pas excéder une vitesse de 20 km/h. Le stationnement est par ailleurs interdit en dehors des emplacements matérialisés.

La Ville met en place ces zones afin de favoriser les activités urbaines et la mixité des usages, sans pour autant interdire le trafic motorisé...

En route vers la piétonnisation !

L'aire piétonne est une zone réservée à la circulation des piétons. Ces derniers sont prioritaires sur les véhicules. Seuls sont autorisés les cyclistes et la circulation des véhicules motorisés pour la desserte interne de la zone.

À Colmar, de nombreuses zones sont déjà concernées. Les résultats positifs de la concertation menée cet été au sujet de la piétonnisation du centre-ville ont permis l'instauration de nouvelles zones piétonnes.

En guise de premier test, un tronçon piéton de la Grand'rue (entre la rue de l'église et la rue des Augustins) a été mis en place cet été. Depuis le 1^{er} octobre 2020, la rue des marchands est elle aussi interdite aux voitures, comme c'était d'ailleurs déjà le cas depuis plusieurs mois tous les week-ends.



La zone 30

Pourquoi la Ville met-elle en place des zones 30 ? Parce qu'une zone 30 implique beaucoup plus qu'une simple limitation de la vitesse automobile ! C'est un secteur qui propose en effet une autre pratique de la ville où piétons, cyclistes et automobilistes partagent l'usage de la chaussée.

Les cyclistes sont autorisés à circuler à contresens dans les rues à sens unique.

30 km/h, c'est aussi davantage de sécurité, moins de pollution sonore mais également un transit restreint, notamment dans les zones résidentielles.

Les zones apaisées contribuent à :

- sécuriser l'espace public en réduisant la vitesse des véhicules,
- améliorer la cohabitation entre usagers,
- favoriser la pratique du vélo et de la marche,
- rendre plus agréable la vie des riverains,
- avoir un effet positif sur l'environnement (nuisances sonores et pollution moindres).

RETOUR EN IMAGES



27 novembre - Réouverture des commerces



24 novembre - 18 nouveaux tilleuls rue Charles Grad



25 novembre - Remise de chèque de la Banque Populaire pour soutenir les commerces du centre-ville



20 novembre - Noël à Colmar



19 novembre - La Municipalité aux côtés des commerçants colmariens



11 novembre - Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918
Présidée par Brigitte Klinkert, Ministre déléguée auprès de la Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, chargée de l'insertion



Octobre rose : la ville en rose

Durant tout le mois d'octobre, les bâtiments patrimoniaux ont été illuminés en rose afin de sensibiliser les Colmariennes et Colmariens au dépistage et à la prévention du cancer du sein.

Rappelons que le cancer du sein est la 1^{re} cause de décès par cancer chez la femme. Une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie...

La participation au dépistage organisé permet un taux de guérison de plus de 90 %... mais, dans le Haut-Rhin, cette participation n'est que de 48 % : une femme sur deux ne se fait pas dépister !



25 octobre - Inauguration de la nouvelle piste d'athlétisme du stade de l'Europe



21 octobre - Hommage à Samuel Paty

Le 21 octobre à midi, jour de l'hommage national rendu à Samuel Paty par le Président de la République à la Sorbonne, élus et citoyens ont observé ensemble une minute de silence devant la mairie de Colmar.

Salle Europe LES COULISSES DU CONFINEMENT

Deuxième confinement. Arrêt de tous les spectacles. Deuxième coup dur. Que faire ? Rencontre avec Gaël Doukkali-Burrel, Directeur de la Salle Europe...



« Nous avons immédiatement accompagné les compagnies régionales dans l'accès à notre scène pour qu'elles puissent poursuivre un travail de résidence. Nous avons pu accueillir les compagnies « le Talon Rouge » et « le Théâtre de l'homme in-

connu » pour la Nuit des rois.

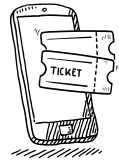
Nous préparons le report en 2021 des spectacles annulés, avec tout ce que cela implique de décalage pour les compagnies pressenties pour la saison 2021-2022. Nous organisons aussi, avec une partie des compagnies annulées (dont certaines avaient déjà vu leur intervention reportée lors du premier confinement), une transformation numérique de leur spectacle. Avec les dernières annonces, nous gardons espoir de nous retrouver autour de "Danser Mozart au XXI^e siècle" avec le Ballet du Rhin, les 16-17 et 18 décembre à la salle Europe à 15h et 19h.

La Salle Europe accueille également deux services civiques, qui ont débuté une mission de huit mois. Sarah et Marie, deux anciennes élèves du conservatoire du département d'art dramatique de Colmar, seront ainsi à nos côtés pour établir une correspondance avec les Colmariens pendant les périodes de fermeture de la salle. Elles suivront également la question de la pratique artistique dès que la situation le permettra... »



CINÉ PASS Attention, nouveau fonctionnement

À partir de 2021, on se simplifie la vie et on se connecte sur la plateforme numérique « Colmar & moi » !



Le module en ligne « Ciné pass » sera opérationnel début janvier. Vous pourrez constituer votre dossier sur le site, payer en ligne et réserver un créneau afin de récupérer votre ou vos carnet(s). Si vous ne disposez pas d'une carte bancaire, votre paiement pourra se faire par chèque ou en espèces lors du retrait du Ciné pass à la mairie.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès à Internet, l'inscription devra s'effectuer par téléphone. Un rendez-vous sera alors fixé, qui permettra de finaliser votre dossier en apportant les pièces justificatives et en effectuant le paiement (chèque ou espèces) en mairie.

Inscription sur la plateforme : eservices.portail.colmar.fr

Inscription par téléphone : 03 89 20 68 63

La validité des carnets 2020 sera prolongée jusqu'au 31 mars 2021.



Insolite UN MANUSCRIT OUBLIÉ À LA BIBLIOTHÈQUE DES DOMINICAINS

Jamais consulté depuis près d'un siècle, le manuscrit d'un témoin du siège de Belfort a été retrouvé à la bibliothèque des Dominicains !

Il se trouvait sur l'une de ses étagères depuis les années 1930. Nicolas Vignos, le Président de l'association « Belfort 1870-1871 », vient de le redécouvrir ! « Depuis son dépôt, ce manuscrit, qui n'a pas eu vocation à être publié, n'avait jamais été consulté », explique-t-il, alors qu'il n'a pas encore terminé la lecture des 450 pages du document.

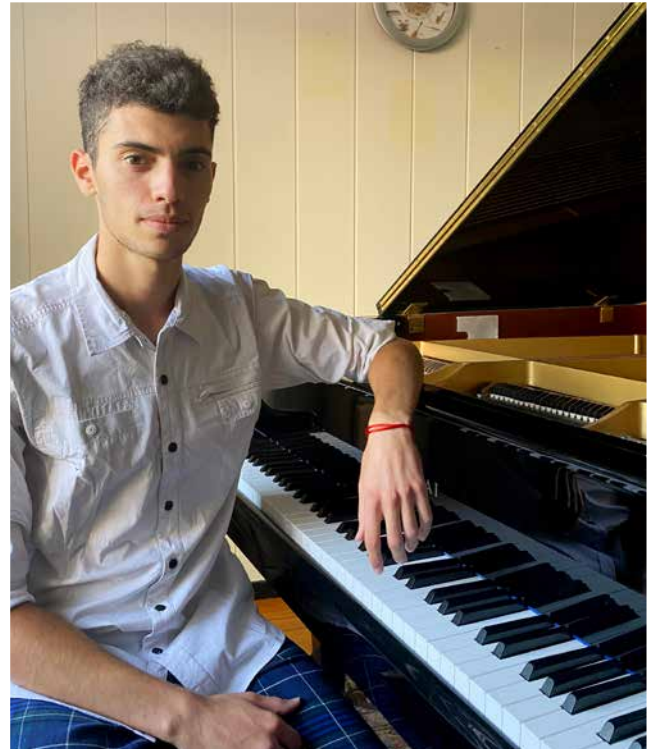
Celui-ci se révèle pourtant d'un intérêt majeur au sujet du siège de Belfort en 1870-1871. Il est l'œuvre de Léon Wendling, alors âgé de 24 ans et responsable de la pièce d'artillerie de la Lunette 18 durant ces années. Il y a consigné dans le détail les semaines de siège de Belfort par l'armée prussienne. Une vingtaine d'aquarelles d'époque accompagnent le texte.

À noter : le manuscrit en question était parfaitement conservé, inventorié et décrit dans les catalogues de la bibliothèque ! Pas d'oubli de ce côté-là...



Zoom sur...

DYLAN MAZLOUM, 23 ANS, ÉLÈVE PIANISTE ET TOUCHE-À-TOUT !



UN CALENDRIER DE L'AVENT interactif

Cette année, pour compenser l'absence de concerts de Noël, les choristes de la Manécanterie de Saint-Jean ont réalisé un calendrier de l'Avent interactif. Scannez le QR Code, ouvrez votre case quotidienne et découvrez la surprise qui se cache derrière !

Élève pianiste au conservatoire à rayonnement départemental de Colmar, Dylan Mazloum participe à la promotion de la ville et de son établissement !

Racontez-nous votre parcours musical...

J'ai intégré le conservatoire de Colmar en 2015 afin de préparer mon Certificat d'études musicales (CEM) de piano. Suite à l'obtention de celui-ci, je prépare actuellement mon Diplôme d'études musicales de formation musicale (DEM) dans le but d'intégrer un Centre de formation des enseignants de la danse et de la musique (CEFEDM) et d'obtenir un diplôme d'État d'enseignant en formation musicale.

Parallèlement à mes activités au conservatoire, je développe ma passion : composer des musiques orchestrales (type musiques de film), que je partage sur les réseaux sociaux. J'ai ainsi eu la chance de pouvoir composer pour des courts métrages de petits réalisateurs et d'être sélectionné pour les finales nationales du concours de composition de musiques de film « Musiques en courts », initialement prévues le 22 novembre 2020 mais repoussées à l'année prochaine suite à la crise sanitaire.

Quels sont vos projets ?

J'ai de beaux objectifs dans le domaine de la composition car, en multipliant les projets et les collaborations, j'espère pouvoir un jour composer les musiques originales de films, documentaires, ou tout autre projet artistique et culturel. C'est dans cette optique que je souhaiterais d'ailleurs mettre ma musique au service de projets culturels à Colmar...

(Épisode 4)*

Le quartier **SAINT-LÉON** : dynamisme économique et qualité de vie...



Secteur agricole à l'origine, le quartier Saint-Léon a fortement évolué au cours des 19^e et 20^e siècles, pour devenir aujourd'hui un endroit atypique se partageant entre passé, présent et avenir. Un lieu de vie un peu à part, qui voit cohabiter entreprises internationales, Parc des expositions, jardins partagés, gendarmerie, caserne et habitants... Voici un joli melting-pot porté par une implication sans faille de la Ville, pour une meilleure définition du vivre ensemble !

Industries de pointe, aéroport : des symboles de réussite !

Très présentes dans le quartier, deux entreprises de premier plan constituent à elles seules un beau vivier d'emplois : « **The Timken Company** », cotée à la bourse de New-York, produit à Colmar des roulements coniques, tandis que « **Liebherr-France SAS** » fait sortir de ses usines des pelles hydrauliques et minières largement plébiscitées à l'international.

L'aéroport de Colmar-Houssen, autre lieu clé du quartier, voit s'envoler près de 35 000 appareils par an ! Créé par les troupes alliées à la fin de la Seconde guerre mondiale, il fonctionne 24 h/24. Il est essentiellement utilisé pour les vols d'affaires et de tourisme, mais également pour le fret. Une plateforme dynamique, aussi, pour les sports aériens !



LE VIN DANS TOUS SES ÉTATS !

Intimement lié au succès de la **Foire aux vins d'Alsace**, créée en 1948, le Parc des expositions existe lui depuis 1968... Si l'année 1979 lui laisse un souvenir amer, confronté qu'il est alors à des problèmes de trésorerie et à un incendie mémorable, c'est aujourd'hui de l'histoire ancienne ! L'endroit se trouve désormais reconnu comme un lieu de rendez-vous incontournable en Alsace pour l'organisation de salons, de foires, d'expositions et autres congrès, séminaires ou conférences... mais aussi de concerts grâce à deux belles salles

modulables ! Pour faire battre le cœur du Centre-Alsace, il dispose de mille ressources...

Autre lieu important pour le vin : la **Maison des vins d'Alsace**, créée en 1982. Elle abrite en son sein le Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace, l'Association des viticulteurs d'Alsace, le Comité d'experts des vins d'Alsace et le Syndicat des producteurs de Crémant d'Alsace. Autant d'instances qui participent à la promotion du terroir et à la prospective sur les marchés (entre autres), tout en assistant la filière sur, par exemple, les questions de développement durable.

CONCENTRATION DE FORCES DE SÉCURITÉ

Le saviez-vous ? Le quartier Saint-Léon abrite un impressionnant panel de représentants de la sécurité !

Le **152^e Régiment d'infanterie des Diables rouges**, d'abord, créé en 1794 et ainsi surnommé par les Allemands en 1915, a su, au cours de l'Histoire, faire ses preuves. Blindé, il constitue un outil de combat performant non seulement grâce à son capital humain (1 200 militaires et 200 réservistes), mais aussi grâce à la modernité de ses équipements et à la grande expérience opérationnelle de ses équipes !



15/2 Colmar

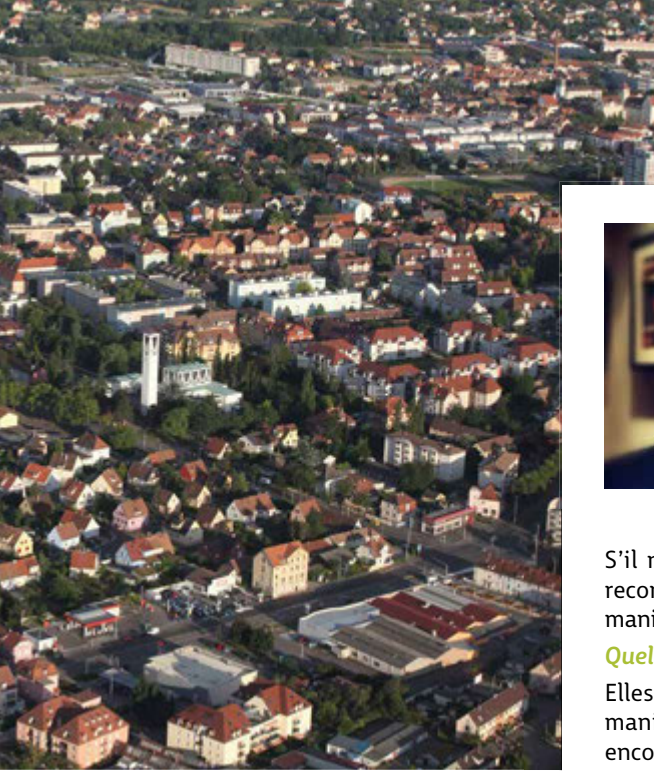
Ajoutons à cela la présence du **groupement de gendarmerie départemental** du Haut-Rhin, et le quartier Saint-Léon ne peut que se trouver sous bonne garde ! Poursuivant une mission de sécurité publique, les gendarmes privilégient le contact avec la population, assurent de jour comme de nuit la protection des personnes et des biens, renseignent, alertent et portent secours.

Encore plus sécurisant pour les habitants : le **Service d'incendie et de secours (SDIS)**, installé ici aussi, est quant à lui chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies et les autres accidents, sinistres et catastrophes. Il participe à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence...



SDIS 68

Dans le quartier, les dangers n'ont qu'à bien se tenir !



TROIS QUESTIONS À CHRISTOPHE CRUPI, DIRECTEUR DU PARC DES EXPOSITIONS !

En quoi le Parc des expositions et le Centre des congrès participent-ils au rayonnement de la ville ?

L'accueil, chaque année, de plus de 130 manifestations et 650 000 visiteurs* offre d'importantes retombées économiques et médiatiques, qui participent à la promotion et à la notoriété de la ville.

Historiquement, quelle est l'année la plus mémorable pour la Foire aux vins d'Alsace, et pourquoi ?

S'il ne fallait en garder qu'une, je mentionnerais l'année 2019, avec un record d'affluence (plus de 316 000 visiteurs en 10 jours !) démontrant que la manifestation a bel et bien su traverser les années.

Quelles sont les bases de collaboration entre la Ville et Colmar Expo ?

Elles sont nombreuses et portent principalement sur l'accompagnement de manifestations tels que les festivals du jazz et du livre, la fête des Aînés ou encore les vœux du Maire...

* Données 2019



Retrouvez la suite de l'interview et plus encore sur **C.COLMAR**



UNE VIE QUOTIDIENNE APAISÉE...

Les habitants ont tous en commun un sentiment d'appartenance à un territoire fort d'une réelle authenticité. Le cœur symbolique du quartier est construit autour de l'église éponyme, qui remplace depuis 1968 la chapelle aménagée dans les années 50 dans les locaux de l'ancienne savonnerie Wagner. D'autres éléments incontournables structurent la vie du quartier comme par exemple la rue d'Arras, le « quartier des musiciens », les logements sociaux (Umbdenstock) et les magnifiques grands platanes de la rue du Ladhof. L'Éducation et la formation ont marqué de leur empreinte l'identité de ce quartier avec les écoles maternelles et élémentaires « Les magnolias » et « Maurice Barrès », l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et le Centre de formation d'apprentis (CFA). Deux jardins familiaux, situés sur des zones distinctes : les « Jardins Timken » (1,15 ha) et les « Jardins du cimetière » (1,45 ha) complètent le tableau d'un quartier à vivre, et à vivre bien !

POURQUOI SAINT-LÉON ?

Le quartier a très simplement pris le nom de son église !

CHIFFRES CLÉS

2

écoles

79

jardins familiaux

45 000 m²

dédiés au Parc des expositions

UN PEU D'HISTOIRE



Quartier Lacarre

Ancien secteur exclusivement agricole, le quartier héberge dès le début du 19^e siècle le nouveau cimetière. Vers 1843-1845, l'armée construit une caserne de cavalerie (quartier Lacarre). Sous la période du Reichsland, d'autres bâtiments militaires sont érigés le long de la route de Strasbourg, avec les quartiers Walter (1905-1909) et Bruat (1912-1913). Présente dès le 19^e siècle, l'industrie contribue également à l'extension du quartier (filature Ab-der-Halden puis Lauth), tout comme les grandes brasseries après la 1^{re} guerre mondiale. La cité Saint-Vincent-de-Paul voit le jour en 1952, proposant 52 logements... Suit la construction, entre 1953 et 1956, d'un ensemble de 233 maisons individuelles et de 3 immeubles collectifs rue d'Ostheim.. Le quartier Saint-Léon prend forme...



Retrouvez les photos avant / après de l'agenda sur **C.COLMAR**

LES COLMARIENS

ont du talent



STÉPHANE JORDAN, "Vélo taxi"

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre activité ?

Mon activité repose sur trois piliers : le transport de personnes, le transport de marchandises... et c'est également un support publicitaire, l'objectif étant de valoriser les commerçants colmariens.

Mon vélo est modulable et me permet de disposer d'un espace d'un mètre cube pour effectuer des livraisons. Les clients commandent auprès des commerces avec lesquels je suis partenaire, et je me charge de leur livrer leur commande. J'en ai fait initié cette démarche au début du premier confinement, afin d'éviter aux gens d'avoir à se déplacer. Aujourd'hui, je travaille avec trois épiceries, deux « Biocoop », un magasin de jeux vidéo, cinq fleuristes et de nombreux autres commerçants. On peut quasiment tout livrer en « vélo taxi » ! Les clients sont ravis de voir leur commande arriver ainsi...

Malgré cette année particulière pour le lancement de votre activité, quel premier bilan tirez-vous ?

Même dans le contexte actuel, je suis heureux dans ce que je fais car je l'ai choisi. Le lancement a été difficile, et je ne suis pas à 100 % de mon activité à cause de la crise sanitaire. Cependant, je suis confiant pour l'avenir ! J'ai développé des liens forts avec une clientèle fidèle, qui est à 98 % composée de Colmariennes et de Colmariens. C'est un service pour les habitants avant tout. La plus jeune de mes clientes a 4 ans et demi : je la conduis chez l'orthodontiste puis à l'école ! La plus âgée a 90 ans. Je l'emmène à ses rendez-vous médicaux et pour faire ses courses. J'échange sur l'actualité avec elle, j'effectue de petites réparations chez elle, je suis devenu son petit-fils de substitution. Un lien social essentiel et primordial pour nous deux ! Entre deux confinements, j'ai également pu faire visiter la ville à quelques touristes français et belges en leur montrant les endroits sympas, les musées ou les commerces à ne pas manquer.

BRUNO SCHNEIDER, "Colmarvélo-Vélodocteurs"

Quelle est la vocation de l'association ?

« Colmarvélo - Vélodocteurs » a pour vocation de développer la pratique du vélo tout en rendant service aux habitants de Colmar et environs, que ce soit pour la location ou pour la réparation. Les touristes apprécient aussi la possibilité de louer un vélo et, parfois même, de pouvoir réparer leur vélo lorsqu'ils sont arrivés en France avec le leur. Nous louons également des vélos au mois pour les personnes travaillant sur Colmar et se déplaçant en train. Des collectivités, comme le Conseil départemental, nous en demandent même à l'année pour leurs salariés ! Il est également possible de faire graver son vélo, puis de le référencer sur le site Internet de la Fédération française des usagers de la bicyclette. Utile en cas de vol !

Vous proposez un service permettant de réparer son vélo soi-même. En quoi cela consiste-t-il ?

Pour effectuer une réparation, il faut adhérer au préalable à l'association, avec une cotisation de 5 euros par an. Les adhérents ont ensuite deux solutions : si le membre sait faire seul, il est sur un poste de travail et le mécanicien lui fournit les pièces et les outils dont il a besoin. Il a alors juste les pièces à payer. S'il ne sait pas faire, il assiste simplement à la réparation, le mécanicien expliquant ses manipulations et montrant les pièces qui doivent être changées.



**Un parcours atypique ?
Un projet original ?**

Transmettez vos idées de portrait
à presse@colmar.fr



Retrouvez
l'intégralité de ces
interviews sur
C.COLMAR



SALLE EUROPE ça bosse en coulisses !

Au cœur du quartier Europe, l'équipe de la salle Europe te concocte d'incroyables animations tout au long de l'année !

Sa programmation colorée t'invite à découvrir le cirque, les marionnettes, la danse ou la musique. Des spectacles pour tous, souvent gratuits ou à partir de 6 € (pour les moins de 18 ans) ! On t'attend, viens vite nous rencontrer !

+ D'infos : salle-europe.colmar.fr



À découvrir « Les pieds dans le plat » de la compagnie Doumya



Tu es joueur ?

GAGNE DES PLACES
pour un spectacle
de la saison en trouvant
la réponse à ce rébus.
Envoie vite ta réponse à
salle.europe@colmar.fr...
Allez hop !!!

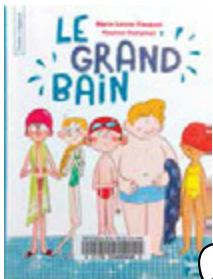
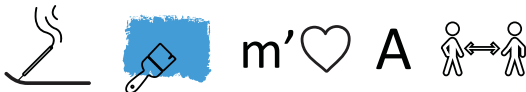


CHIFFRES CLÉS

90
représentations
par saison, dont plus d'une
trentaine pour la jeunesse



20 000
spectateurs en 2019



À lire, SANS BOIRE LA TASSE !

« Le grand bain »
Marie Lenne-Fouquet, Pauline
Duhamel-Talents Hauts, 2020

Nino en a assez de se trouver nul. Alors, sans hésiter, il s'inscrit dans le groupe des « dauphins » à la piscine. Les nageurs, les experts... Mais problème : il ne sait pas nager ! Une histoire super rigolote pour dédramatiser et vaincre ses peurs !

Disponible dans le réseau des bibliothèques colmariennes !

+ D'infos : bibliotheque.colmar.fr



Noël, toujours magique !

Les petits lutins se sont amusés à changer les décorations de Noël. Retrouve les 7 différences dans le deuxième dessin.

Réponses sur c.colmar.fr



LA COLLÉGIALE SAINT-MARTIN

place à l'Histoire !



1234

fondation du chapitre
des chanoines de Saint-Martin



Vers 1370

fin de la construction
de la collégiale



1572

incendie



1790-1801

officiellement
« cathédrale » de Colmar



1840

inscription
aux Monuments historiques

Une haute silhouette de grès jaune au milieu d'une place très fréquentée... oui, vous la connaissez... Successivement chapelle, basilique, chapitre collégial, cathédrale, église, cet édifice – si l'on tient compte des constructions initiales – est plus que millénaire... ! Il s'agit de la collégiale Saint-Martin, l'un des symboles de Colmar. Retour sur son histoire...

Faux départ...

Dans les années 1970, des fouilles archéologiques montrent l'existence, sur le site de la collégiale, d'une église originelle datée du 11^e siècle. Endommagé par un incendie au début du 12^e siècle, ce bâtiment est remplacé par une basilique de style roman. Son histoire ne fait que commencer...

Voix (de chanoines) au chapitre

En 1234 est fondé à Colmar un chapitre de chanoines – collège de clercs – qui entreprend l'édification de son église, dit église collégiale. Nous y voilà. Les travaux de construction s'étalent sur plus de cent ans... Ils débutent au milieu du 13^e siècle, sous l'œil vigilant de deux architectes principaux : Maître Humbret conçoit le transept (vers 1260), la nef et les clochers, tandis que Guillaume de Marbourg lui succède pour imaginer notamment le chœur.

Le bulbe : histoire de feu !

En mai 1572, un nouvel incendie détruit cette fois une partie de la charpente et le sommet de la tour. Après trois ans de reconstruction, cette dernière se voit couronnée d'un bulbe lui-même surmonté d'un lanternon : la collégiale gagne ainsi son profil si particulier !

Montée en grade...

Pendant la période révolutionnaire (1790-1801), Colmar devient, en tant que chef-lieu, le siège de l'évêché constitutionnel du Haut-Rhin. Un évêque s'installe alors en 1791 à Saint-Martin, qui se fait... cathédrale ! Si elle conserve aujourd'hui ce statut aux yeux des Colmariens, force est de constater que

l'Histoire ne lui a en réalité pas permis de rester cathédrale bien longtemps : le Concordat, signé en juillet 1801 entre le Gouvernement de la République française et le Pape Pie VII, met fin à l'église constitutionnelle. Saint-Martin devient dès lors une... église paroissiale. Église ? Collégiale ? Cathédrale ? La question reste posée...

Galerie d'art

Dès le 15^e siècle, Saint-Martin se voit dotée d'œuvres qui deviendront célèbres : *la Résurrection*, panneau de bois peint en 1465 par Gaspard Isenmann pour le retable du maître-autel, d'abord... conservée aux Unterlinden depuis l'ouverture du musée en 1853. Y est aussi installée la fameuse *Vierge au buisson de roses* (1473) de Martin Schongauer, transférée quant à elle en 1973 à l'église des Dominicains. De nombreuses peintures murales, sculptures, etc., rendent aujourd'hui encore sa décoration intérieure remarquable. Notez que, depuis 1770, l'édifice abrite en outre l'un des fameux orgues de Jean André Silbermann !

Les Monuments historiques ? Évidemment ! Elle s'y voit inscrite dès 1840 ! Plusieurs campagnes de restauration lui redonnent ensuite, progressivement, toute sa jeunesse...

« Collégiale » ou « Cathédrale » : quel que soit le nom que les Colmariens lui attribuent aujourd'hui, Saint-Martin fait pour tous partie intégrante de l'identité de la ville... Là-dessus au moins, aucune hésitation !



La ville pourra accueillir des équipes internationales olympiques et paralympiques

JO 2024 – Colmar terre de jeux FER CROISÉ PAR LES MEILLEURS ESCRIMEURS DU MONDE !



“ Lors de l'annonce de l'officialisation de la salle d'armes des Sports réunis Colmar escrime comme centre de préparation pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, un sentiment de fierté et de gratification pour toutes les années consacrées à ce magnifique sport olympique nous a envahis et stimulés.

Un nouveau challenge nous attend ! ”

FRANZ MULLER
Président des Sports réunis
Colmar escrime

La salle d'armes colmarienne retenue en tant que centre de préparation ! La Ville de Colmar a été sélectionnée par le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024 en qualité de « Centre de préparation aux Jeux Paris 2024 ». Cette chance unique de prendre part aux futurs succès des champions de demain est une véritable reconnaissance de la qualité des installations sportives de la Ville !

La magnifique salle d'armes « Jean-Pierre Muller », située au pôle sportif de la Waldeslust à Colmar, servira bientôt d'écritain à des stages et à des week-ends d'entraînement accueillant les meilleurs escrimeurs du monde ! Ils viendront ici se perfectionner, dans le but avoué d'atteindre le Graal suprême de la sélection olympique...

Les structures mises à leur disposition seront, pour la pratique de l'escrime, d'une technologie identique à celles qu'ils trouveront lors de l'épreuve finale, tant pour les valides que pour les handisports.

Ils disposeront d'une salle de musculation adaptée, d'une salle de soins médicalisée, d'une salle de réparation des armes, de vestiaires et de douches, d'une buanderie, de matériel vidéo et d'écrans plasma, d'un club house et de grands espaces externes pour footing et autres activités.

Une équipe de maîtres d'armes et d'éducateurs diplômés d'État, des arbitres internationaux, ainsi que des kinésithérapeutes et des ostéopathes seront à leur disposition pendant leur séjour.



Retrouvez l'intégralité
de cet article sur
C.COLMAR

RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS,



l'affaire de tous

Colmar Agglomération a engagé une politique globale de gestion des déchets produits sur son territoire.

Alliant économie et écologie, cette stratégie passe notamment par le tri sélectif des matériaux... et nécessite que chacun adopte, pour la préservation de l'environnement, un comportement écocitoyen. Prêt(e) à relever le défi ?



TRIER : que faire de vos déchets ?

► DANS LE CENTRE DE RECYCLAGE

Réservé aux particuliers, le centre de recyclage du Ladhof est accessible gratuitement et en toute saison. Vous pouvez en profiter toute la journée du lundi au samedi, ainsi que le dimanche matin. Sur place, des agents vous accueillent pour vous orienter et vous conseiller...

Attention : une carte d'accès vous sera demandée. Vous pouvez l'obtenir :

- soit en vous rendant aux Ateliers municipaux, 1 avenue de la Foire aux vins à Colmar, muni(e) d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois
- soit par téléphone en composant le 03 89 24 66 99

Je peux apporter :

- déchets verts, gravats, ferraille, verre, plastique, encombrants, huiles usagées.

Je ne peux pas y déposer :

- amiante, déchets anatomiques ou infectieux, déchets d'activités industrielles et artisanales, déchets explosifs, pneus et bouteilles de gaz, extincteurs.

Il est bien sûr interdit de décharger ses déchets à l'extérieur du site, sous peine de verbalisation !

Attention : les professionnels sont dans l'obligation d'utiliser d'autres installations non publiques.

Nb : En tant que particulier, si vous possédez un fourgon, il vous faudra un badge « hors gabarit » à récupérer aux Ateliers municipaux de Colmar (1, avenue de la Foire aux vins) au minimum 1 heure avant votre passage au centre de recyclage du Ladhof (Colmar).

Centre de recyclage du Ladhof -
166 rue du Ladhof (Colmar) - Tél. 03 89 23 65 30

Les horaires :

	En semaine	Samedi	Dimanche
Octobre à mars	9h - 18h	8h - 17h	9h - 12h30
Avril à septembre	9h - 19h	8h - 18h	9h - 12h30

► DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DE TRI SÉLECTIF

Réparties sur toute la ville, les bornes enterrées ou aériennes facilitent le tri de vos déchets. Grâce à elles, faites pour la planète un geste quotidien durable, pour un environnement préservé et un cadre de vie plus agréable !

COMMENT TRIER ?

Les conteneurs bleus

Ce que j'y mets :

- Les bouteilles et flacons en plastique
- Les briques et emballages en carton
- Les emballages en métal
- Tous les papiers

Ce que je n'y mets pas :

- Les barquettes alimentaires vides
- Le polystyrène
- Les pots de yaourt
- Les sacs et suremballages de bouteilles
- Les produits d'hygiène

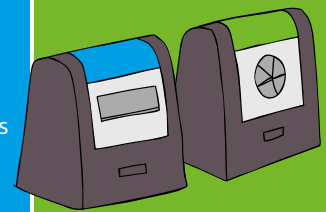
Les conteneurs verts

Ce que j'y mets (sans bouchons ni couvercles) :

- Les bouteilles en verre
- Les pots et bocaux en verre

Ce que je n'y mets pas :

- Les verres à boire
- La vaisselle



LES SACS

Colmar Agglomération met gratuitement à votre disposition des sacs de pré-collecte réutilisables pour apporter vos déchets aux points d'apport volontaire.

Vous pouvez vous en procurer :

- à la mairie de Colmar : 1 place de la mairie
- à l'accueil du service gestion des déchets, aux Ateliers municipaux : 1 avenue de la Foire aux vins



► DANS VOTRE POUBELLE

La collecte séparative des biodéchets

Grâce à notre gestion des déchets, nous atteignons actuellement un taux de valorisation de nos déchets de 52 % au sein de la Communauté d'agglomération de Colmar.

Pour augmenter ce taux de valorisation, nous avons mis en place le tri des biodéchets, en vous fournissant : une **poubelle marron pour vos biodéchets** (contenu collecté une fois par semaine), un **bio-seau** et des **sacs biodégradables**.

Exclure nos biodéchets de nos poubelles est essentiel pour diminuer les quantités d'ordures ménagères incinérées. Les restes de repas et autres épluchures contiennent de plus essentiellement de l'eau... bien entendu peu recommandable dans un processus d'incinération.

Trier ses biodéchets vise donc non seulement à rationaliser le traitement des autres ordures ménagères, mais aussi à valoriser les-dits déchets grâce à la méthanisation qui s'en suit ! Cette dernière permet de produire de l'électricité pour 10 000 habitants et de la chaleur pour 300 foyers et, en participant par la suite à la fertilisation naturelle des terres, de répondre aux besoins de l'agriculture. Un doublé gagnant !

Ce qui j'y mets :

- Restes de préparation des repas (épluchures de légumes et de fruits - coquilles d'œufs - marc de café et filtres, thé)
- Déchets alimentaires (restes de repas - pain, croûtes de fromage - os, viande, poisson, pâtes... - fruits et légumes abîmés)
- Papiers souillés (serviettes en papier - essuie-tout)
- Fleurs fanées, cendres froides

Déchets interdits :

- Branchages
- Sachets plastiques
- Litières minérales
- Produits d'entretien
- Couches, etc.



OÙ TRIER QUOI :
memotri.com

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Jours de collecte par secteur : pour connaître votre secteur, vous pouvez vous rendre sur la carte interactive disponible sur le site Internet de Colmar Agglomération.

		BIO DÉCHETS	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
Colmar 1	Quartiers Saint-Léon, Ladhof et Soie	Lundi	Jeudi
Colmar 2	Quartiers Semm et Sud	Mardi	Vendredi
Colmar 3	Quartiers Grillenbreit, Maraîchers, Luss/Dornig et Lebbert	Samedi	Mercredi
Colmar 4	Quartiers Sainte-Marie, Europe et Zone Industrielle Nord	Vendredi	Mardi
Colmar 5	Quartiers Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Joseph et Mittelhart	Jeudi	Lundi
Colmar centre 1	Colmar centre 1	Mercredi	Samedi
Colmar centre 2	Colmar centre 2	Samedi	Mercredi

ATTENTION, GARE AUX AMENDES !

STOP AUX INCIVILITÉS !

MÉGOT DE CIGARETTE

AMENDE **68€**

NON-RESPECT DU RAMASSAGE

AMENDE **35€**

NUISANCES SONORES

AMENDE **68€**

CHIFFRES CLÉS DE 2019

194 kg/an/hab.

d'ordures ménagères
(348 kg/an/hab. en 2004)

42 kg/an/hab.

de biodéchets, soit
4 990 tonnes en 2019

103 kg/an/hab.

de recyclables secs
et verre en 2019
(+21 % depuis 2010)

930

conteneurs de collecte
de tri sélectif en place sur
Colmar Agglomération,
dont 578 à Colmar

UNE QUESTION ?

Un site : aglo-colmar.fr

Numéro vert :

0 800 800 731

Service & appel
gratuits

L'HIVER arrive !



DÉNEIGEMENT des trottoirs

En cas de chutes de neige, et conformément au droit local applicable en Alsace-Moselle, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés par les riverains sur une largeur d'environ 1,50 mètre. S'il n'existe pas de trottoir, une bande de même largeur doit être créée de façon identique et, au besoin, de bonne heure le matin et le soir. Les surplus de neige et/ou de glace ne peuvent en aucun cas être jetés sur la chaussée. Les couvercles des bouches d'incendie souterraines et les robinets vannes des conduites, situés dans les immeubles, doivent être dégagés.

UNE AIDE au déneigement

Pour les personnes qui le souhaitent, une mesure d'aide au déneigement des trottoirs a été mise en place par la Ville de Colmar. Cette mesure concerne l'ensemble des immeubles d'habitation (maisons individuelles et copropriétés) et des établissements recevant du public. Une refacturation aux frais réels d'intervention sera faite, en complément des dix euros de frais d'inscription.

+ D'infos : 03 89 20 67 88

RAMONAGE DES CONDUITS DE CHEMINÉE

L'hiver s'installe. Vous envisagez de faire quelques flambées avant de rallumer votre chauffage. Mais avez-vous pensé au ramonage du conduit de votre cheminée, poêle, chaudière à bois ou insert ? Il est obligatoire, une fois par an.

NOUVEAUX ARRIVANTS : bienvenue à Colmar !



Vous êtes nouvel arrivant à Colmar ? Pensez à « L'Accueil des villes françaises » (AVF). Cette association animée par des bénévoles vous accueille et vous accompagne dans votre changement de cadre de vie !

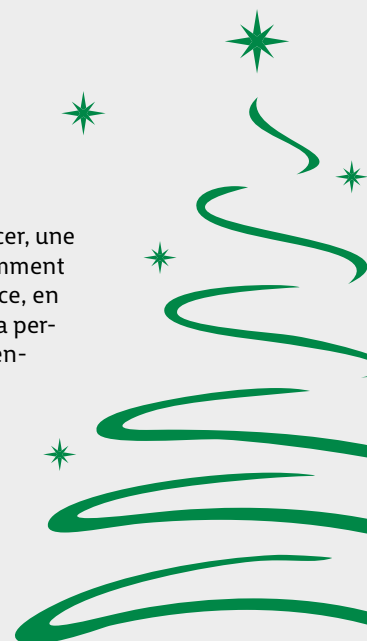
+ D'infos : avf.asso.fr/colmar

Un cadeau de Noël POUR NOS AÎNÉS

La Ville de Colmar a dû se résoudre à annuler la fête de Noël des Aînés, qui devait se dérouler le 12 décembre au Parc des expositions. Le Maire, Eric Straumann, a tout de même souhaité honorer nos Anciens à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'est pourquoi, il a décidé d'offrir une bouteille de vin d'Alsace à chaque Colmarienne et à chaque Colmarien âgé de 72 ans et plus, vivant à domicile. Ce présent pourra être retiré en drive au Parc des expositions. Les personnes concernées devront simplement se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Pour celles qui ne peuvent se déplacer, une tierce personne pourra bien évidemment effectuer cette démarche à leur place, en présentant les documents relatifs à la personne âgée concernée, tels que mentionnés ci-dessus.

Les modalités de distribution (si la situation sanitaire le permet) : du 15 au 23 décembre, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Compte tenu de la situation sanitaire, aucune distribution ne sera possible au delà de ces dates.



INFOS COVID-19

Un allègement du confinement devrait avoir lieu à partir du 15 décembre, si les conditions sanitaires le permettent. Vous pourrez ainsi retrouver vos familles pour Noël. Attention ! Le virus circule toujours, protégez-vous et protégez les autres.

**ENSEMBLE, RESPECTONS
LES GESTES BARRIÈRE !**



ÉCOLES BILINGUES

Informations pour les parents

Les parents souhaitant inscrire leur enfant en maternelle bilingue petite section à Colmar pour la rentrée de septembre 2021, trouveront toutes les informations utiles sur les liens suivants :

Informations générales sur le site de l'académie de Strasbourg :



Lien vers le dépliant "enseignement bilingue" :



Une vidéo déroulant un diaporama de présentation :



Une foire aux questions est également accessible :



+ D'infos : colmar.fr

Le Mot du groupe majoritaire

Nous vivons depuis 9 mois maintenant dans un contexte de crise sanitaire inédit fait de nombreuses mesures de protection. Nous sommes sous la contrainte d'une maladie se propageant avec un rythme différent selon les secteurs et ne nous menaçant pas tous de la même manière.

Nous mesurons les incompréhensions exprimées ci et là sur les mesures prises au niveau national pour enrayer l'épidémie.

Le Maire de Colmar a demandé à l'Etat d'adapter ces mesures à nos réalités locales, en particulier pour ce qui concerne les petits commerces. Mais il est aussi de notre devoir individuel de respecter les décisions collectives. Restons tous solidaires et responsables !

Au sein de notre groupe, notre détermination est totale pour faire de notre ville une ville encore plus agréable à vivre, ouverte sur les différences, accessible à tous, actrice de son développement, attentive à son environnement.

Colmar est notre bien commun. Nous sommes confiants dans son avenir et en même temps parfaitement conscients des difficultés auxquelles la rudesse du monde nous confronte. Soyons rassemblés. Sachons mettre encore plus en avant le meilleur de nous-mêmes.

Vite, fermons les portes de cette horrible année 2020 qui restera, dans la mémoire collective, comme une année « pas comme les autres ».

« Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde » a écrit Jean D'ORMESON, mort il y a 3 ans, en ces premiers jours de décembre.

Je vous souhaite une année 2021 riche de ces minutes et de ces secondes-là.

Joyeux Noël et bonne année 2021 à toutes et à tous !

Odile UHLRICH-MALLET

1^{ère} Adjointe au Maire

Le groupe Vivre Colmar, l'écologie entrepreneuriale, créative et solidaire

Les technologies numériques transforment nos habitudes d'achat et la crise sanitaire amplifie ce phénomène. Pourtant les risques sont grands. Pour un emploi créé par un géant du commerce en ligne, souvent répétitif et de piètre qualité, 2,2 emplois de proximité sont détruits. Pour réduire toujours plus les temps de livraison, des entrepôts gigantesques sont construits, accentuant l'artificialisation des sols et la perte de biodiversité.

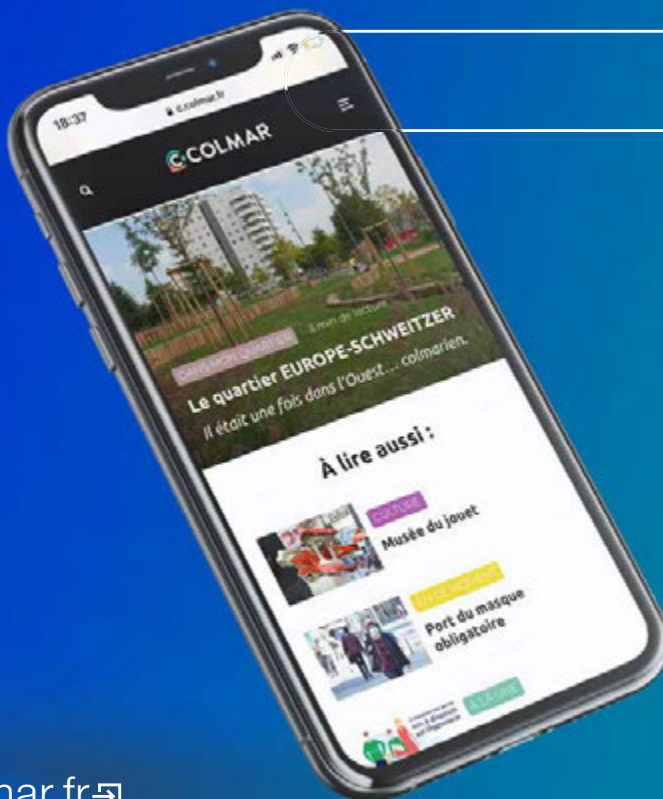
En Alsace, une mobilisation citoyenne et écologiste a permis de surseoir à la construction de deux de ces entrepôts.

Des solutions existent. Un peu partout en France, des plateformes de vente en ligne locales sont créées, parfois associées à un service de livraison à vélo. Une plateforme de ce type existe également à Colmar. L'utiliser permettra de faire vivre les commerces de proximité, leurs emplois et l'attractivité de la ville.

Les fêtes de fin d'année occasionnent de nombreux achats. Dans le contexte climatique que nous vivons, il faut réfléchir à la nécessité de ce que l'on achète mais c'est aussi l'occasion de retourner vers les commerçants de proximité, se faire plaisir et sauver des emplois.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Frédéric HILBERT, Sylvie PÉPIN-FOUINAT, François LENTZ, Véronique SPINDLER, Flavien ANCELY, Caroline SANCHEZ, Jean-Marc MAYER, Véronique WUCHER, Christophe SCHNEIDER



NOUVEAU!



le nouveau média
numérique d'actualités
de la Ville de Colmar

100%

mobile

c.colmar.fr





DES MAINS POUR LE DIRE elles savent se faire entendre !

L'association « Des mains pour le dire » résulte d'une collaboration étroite entre personnes sourdes et entendantes. Fondée par 20 membres, elle a nécessité deux années de réflexion et d'action pour pouvoir être mise en place : une expérience de travail en commun ayant dû évidemment s'appuyer sur des moyens de communication dans les deux langues (français et Langue des signes française (LSF)).

Ses objectifs consistent à :

- informer le public sur la surdité et le monde des sourds,
- promouvoir, diffuser et enseigner la LSF,
- assurer l'aide aux devoirs pour les enfants sourds et les enfants entendants de parents sourds,
- organiser des activités de formation continue ou autres manifestations en vue de l'épanouissement social et culturel des personnes sourdes ou malentendantes.

+ D'infos : desmainspourledire.com



L'œil grand ouvert DÉCLIC PHOTO !

Cette association, née de l'initiative d'un groupe d'amis, a pour objectif d'ouvrir à tous l'apprentissage de la photographie, sans distinction de niveau ou de marque d'appareil ! C'est en constatant l'absence de club photo colmarien que l'idée est née... et elle a d'ores et déjà su fructifier.

« L'œil grand ouvert » organise ainsi, dorénavant, des sorties photos, des séances de projection et des séances techniques permettant de se perfectionner. Mais il voit plus large, faisant aussi en sorte de favoriser les échanges entre photographes locaux par le biais d'expositions et autres rencontres. La MJC Colmar participe d'ailleurs activement à ces événements, plusieurs expositions ayant déjà été proposées en collaboration avec elle. Citons par exemple les « Déclics d'octobre », visibles dans différents endroits de la ville.

Et si la photographie avait, grâce à « L'œil grand ouvert », repris quelques couleurs à Colmar ? Avis aux amateurs !

+ D'infos : loeilgrandouvert-68.com



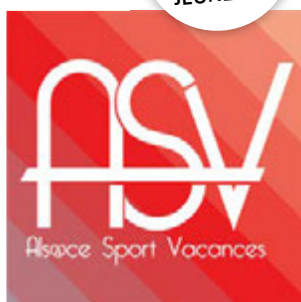
Tout près de chez vous EN PISTE POUR UN GRAND BOL D'AIR !

Connu pour sa bourse aux skis très attendue chaque année, le Ski club Colmar s'occupe aussi de la gestion d'un chalet au Schnepfenried (vallée de Munster) et propose des activités hivernales dans cette station d'accès facile et proche de Colmar : cours et stages de ski toutes catégories (alpin, nordique, snow)... mais également sorties en raquettes et ski de fond ! La diversité dans la neige...

Notez que l'association fait durer le plaisir en été ! La jolie nature vosgienne se visite alors agréablement grâce aux randonnées et sorties vélo, VTT et roller ski que la structure organise.

À très bientôt dans les Vosges !

+ D'infos : ski-club-colmar.com



ALSACE SPORT VACANCES transmettre le goût du sport aux enfants !

Alsace sport vacances ? C'est le projet mis sur pied par un groupe d'acteurs des milieux sportif et artistique, dans le but de favoriser l'accès des enfants à ce type d'activités. L'association souhaite notamment apporter au jeune public une connaissance des bons comportements sportifs à adopter dans la vie pour rester en bonne santé !

Des stages de découverte multisports ou multi-activités sont ainsi proposés aux enfants (à partir de 6 ans) pendant les vacances scolaires, les adolescents pouvant quant à eux profiter de stages de perfectionnement sportif.

Lors d'un stage de cinq jours, les enfants pratiquent plusieurs activités dans la même journée, toujours encadrés par des éducateurs spécialisés. Escalade, jeux de lutte, sports de raquette, jeux et sports collectifs, yoga, etc. : on affûte sa curiosité et on expérimente !

+ D'infos : alsacesportvacances.fr

AGENDA

Retrouvez tous vos événements, idées de sorties culturelles ou sportives,
sur l'agenda de la Ville agenda.colmar.fr
ou directement sur les sites des différentes structures.



LE GRILLEN FOLK

Avec Lindy-Fay Hella

Vendredi 29 janvier 2021, à 19h

Retrouvez tout le programme
du Grillen : grillen.fr



THÉÂTRE MUNICIPAL COMÉDIE

« Le dîner de cons »
de Francis Veber

Lundi 21 décembre, à 20h30

Retrouvez tout le programme du
Théâtre municipal : theatre.colmar.fr



SALLE EUROPE THÉÂTRE

« Fantôme »

Samedi 6 février 2021, à 20h

Retrouvez tout le programme de la
Salle Europe : salle-europe.colmar.fr



COMÉDIE DE COLMAR THÉÂTRE MUSICAL

« I wish I was » de Maëlle Dequiedt

Vendredi 11 décembre, à 20h, et samedi 12, à 18h

Retrouvez tout le programme de la Comédie de Colmar : comedie-colmar.com



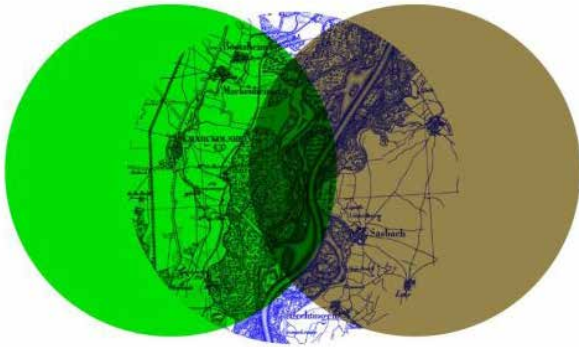
OPÉRA NATIONAL DU RHIN DANSE

« Les ailes du désir »,
chorégraphie de Bruno Bouché

Samedi 6 février 2021, à 20h,
et dimanche 7, à 15h

Retrouvez tout le programme de
l'Opéra du Rhin : operanationaldurhin.eu

AGENDA



PÔLE MÉDIA-CULTURE EDMOND GERRER THÉÂT Ô PHIL

Autour du spectacle « Meeting Point » de Catherine Umbdenstock, en partenariat avec la Comédie de Colmar

Mardi 5 janvier 2021, à 18h30

Retrouvez tout le programme du PMC : bibliotheque.colmar.fr



MUSÉE UNTERLINDEN EXPOSITION

« Une pause bien-être au musée »

Retrouvez tout le programme du musée Unterlinden : musee-unterlinden.com

**MUSÉE DU JOUET
EXPOSITION**
« Histoire d'avions de 1908 à 1976 »
Jusqu'au dimanche 19 septembre 2021
Retrouvez tout le programme du musée du jouet : museejouet.com



ESPACE D'ART CONTEMPORAIN ANDRÉ MALRAUX EXPOSITION

Pierre Muckensturm « Plus ou moins deux virgule deux degrés de fantaisie orthogonale »

Retrouvez tout le programme de l'Espace Malraux : colmar.fr

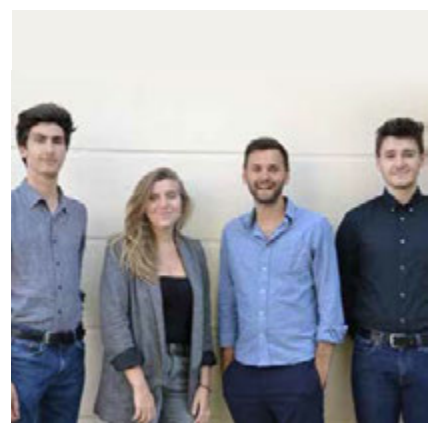


MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE ET D'ETHNOGRAPHIE EXPOSITION DE PEINTURE ET GRAVURES

« Au cœur de l'arbre »

Jusqu'au dimanche 7 mars 2021

Retrouvez tout le programme du musée : museumcolmar.org



THÉÂTRE MUNICIPAL CONCERT

Amis des jeunes artistes musiciens (Ajam), Quatuor Phantasy

Mercredi 10 février 2021, à 20h

Retrouvez tout le programme de l'Ajam : ajam.fr



Le Maire, Éric Straumann, et le Conseil municipal de Colmar,
vous souhaitent un

& *une Joyeux Noël*

Bonne
année **2021**

Réalisation : BA0BAG Conseil - baobab-conseil.fr